



LE PETIT RECHIGNIEN

Bulletin Municipal de la Ville de Recquignies et du Hameau de Rocq

La cérémonie des vœux à la population s'est déroulée le dimanche 14 janvier 2024 à la salle des fêtes en présence d'élus des communes voisines, des représentants d'associations et de la population.

Monsieur le Maire a commencé son discours en ayant une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés cette année, celles qui sont malades ou qui sont dans des situations de précarité. Il en est de même pour toutes les personnes qui subissent les préjudices de la guerre avec le conflit opposant la Russie et l'Ukraine, en Palestine et dans bien d'autres endroits où la paix est fragile. Enfin, il a tenu à également avoir une pensée pour les habitants du Pas-de-Calais qui subissent depuis plusieurs semaines les méfaits des inondations.

Notre ville se transforme depuis quelques années en apportant un nouveau dynamisme dans les activités sportives avec la construction de la salle des sports, dans les activités culturelles et scolaires avec la médiathèque. Chacun d'entre nous a pu s'apercevoir des nombreuses animations qui se déroulent tout au long de l'année et nous pouvons remercier le personnel qui s'attache au bon déroulement de celles-ci mais aussi et surtout au dévouement des bénévoles qui ne comptent pas leurs heures chaque jour et chaque semaine pour le bien de leurs adhérents.

Les investissements que la commune a connus ces derniers mois et va connaître dans les mois à venir sont les suivants :

- ◆ L'église Saint Sulpice, bâtiment communal, vient d'être restaurée dans son entièreté par des travaux d'intérieur tel le chauffage, les peintures, la restauration des panneaux latéraux, etc. pour un montant total de 302 230.09€. Le montant peut sembler important mais celui-ci a été compensé par des subventions provenant de l'A.D.V.B. (*Aide Départementale aux Villages et Bourgs*) et la D.E.T.R. (*Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux*) pour un montant de 221 231.06€. A cela s'ajoute le F.C.T.V.A. (*Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée*) de 49 588.53€, ce qui permet d'avoir un reste à charge de 31 588.53€ pour la commune.
- ◆ La rénovation de la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville est en cours de réalisation, ce qui permettra un cadre d'accueil plus agréable pour les cérémonies comme les mariages.
- ◆ La réalisation d'un nouveau lifting pour la salle du Millénaire.
- ◆ Dans le cadre des économies d'énergie, tous les bâtiments communaux (Hôtel de Ville, écoles et logements) ont vu la pose d'isolation dans leurs combles, le calfeutrage des tuyaux de chauffage et la pose de vannes thermostatiques de dernière génération, le tout pour un montant de 0€.
- ◆ Également dans le cadre des économies d'énergie, le remplacement des huisseries de l'Hôtel de Ville va être réalisé dans les semaines à venir pour un montant de près de 180 000€, avec également des subventions à obtenir.
- ◆ L'espace aux monuments aux morts et la placette Henry sont en cours de finalisation avec un petit retard dû aux intempéries mais aussi à des contraintes techniques et à des imperfections. Cette réalisation finalisera l'aménagement du centre-ville et de son cadre de vie.
- ◆ En ce qui concerne les voiries, seule la rue des Mines haute et basse a été retenue, pour le moment, par l'Agglomération sur les six demandées pour la durée du mandat (rues de la Brasserie, de la Barque, de la Feutrierie, et une portion de route qui mène à la Redoute et à l'allée Basque). Ces travaux devraient démarrer incessamment sous peu. Pour les autres voiries, une réunion de programmation va avoir lieu prochainement et nous espérons avoir de bonnes nouvelles à vous présenter. Enfin, la création des trottoirs du chemin des Wetz va pouvoir débuter, après quelques problèmes de conception, pour un montant de 139 000€ totalement pris en charge par la ville. ►►►

C'est un combat difficile face aux autres communes qui ont-elles aussi des demandes mais nous pouvons rassurer l'Agglomération sur le financement de ces voiries. En effet, les 50% du reste à charge de la commune qui complète la prise en charge de l'Agglomération sont prévus dans le budget : le résultat d'une bonne gestion mais aussi d'une gestion de prévision et surtout de prudence imposée par la baisse des aides de l'Etat.

Bien d'autres investissements moins onéreux mais tout aussi utiles sont programmés pour assurer le bien-être et la sécurité des administrés :

- ◆ L'installation de nouvelles caméras.
- ◆ La mise en fonction de feux tricolores intelligents pour contrer la vitesse excessive dans les rues Armand Beugnies et René Fourchet en remplacement des panneaux pédagogiques, qui seront installés dans d'autres endroits.
- ◆ La salle des fêtes va subir des travaux d'aménagement tels qu'une nouvelle loge pour accueillir dignement les artistes ainsi que la rénovation de la cuisine.

Au niveau social, la commission du C.C.A.S. apporte à nos administrés un soutien moral pour régler les problèmes de plus en plus fréquents de nos jours en raison de la conjoncture économique de notre pays (distribution de bons alimentaires et prise en charge de certaines charges après étude du dossier en coordination avec les organismes sociaux). Une situation pas toujours facile à régler avec un salaire moyen à Recquignies des plus bas de l'Agglomération. Mais le C.C.A.S. c'est aussi des gestes et des petites attentions tels que la distribution des colis à nos aînés de plus de 60 ans et à leur conjoint quel que soit leur âge, la distribution des coquilles à toute la population par les élus, aux enfants des écoles en présence du Père Noël, à la P.M.I. et aux pensionnaires des Papillons Blancs durant les fêtes de fin d'année. N'oublions pas l'aide alimentaire complémentaire apportée par les Restos du Cœur aux plus démunis.

Monsieur le Maire a poursuivi son discours en revenant sur le souvenir du 14 mai 2009 au cours duquel des pluies torrentielles se sont abattues sur notre secteur provoquant des inondations et des coulées de boue dans plus d'une dizaine de communes voisines. Recquignies n'a pas été en reste avec notamment le secteur du quartier Dérumont envahi par une coulée de boue sans précédent. Depuis, quelques mesures ont été prises pour contrer ce phénomène : fossé en amont de la terre réceptionnant les eaux pluviales, plantations cultivées différemment, mise en place d'une zone de freinage.

Aujourd'hui, après plusieurs rencontres avec le Parc Régional, l'Agglomération, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (D.D.T.M.), le propriétaire et l'exploitant agricole, la création d'un fossé pour la réception des eaux va être entrepris afin de planter des fascines. Ces arbustes formeront une barrière contre la coulée des boues et permettront ainsi de rassurer les habitants du quartier. Dans le même temps, les rondins, vieilliss par le temps, retenant le talus seront remplacés au profit de L en béton. Des travaux qui poseront quelques problèmes de stationnement le temps de leur réalisation.

Pouvons-nous nous voiler la face et taire les différents méfaits qui se sont déroulés depuis plusieurs mois dans notre commune ? Non. Voyez par vous-même :

- ◆ Destruction d'agrès dans le parc de la Feutrerie nous ayant contraint à fermer ce site pour des raisons de sécurité et qui devrait être réouvert avant le beau temps pour le plaisir des jeunes et des moins jeunes.
- ◆ Le vol de gouttières en zinc sur divers bâtiments communaux, le vol de 20 tablettes à l'école du Centre, le vol de jantes de voitures, de grilles de clôture et de tuyaux de cuivre dans divers endroits.
- ◆ La destruction des sanitaires et des huisseries au stade Othon Brichot qui ont contrarié pendant plusieurs mois le fonctionnement de cette association.
- ◆ L'amplification des dépôts sauvages y compris à l'intérieur de la commune.

LE PETIT RÉCHIGNIEN

Comité de Direction
Ghislain Rosier

Comité de Rédaction
Denis Drousie & Daniel Philippe

Comité de Relecture
Josiane Vagnair & Evelyne Noël

Impression et Tirage
Médias-Services Maubeuge,
1.000 exemplaires

Distribution
Service Technique

PROCHAINE PUBLICATION

Date prévisionnelle de parution

Date non connue à ce jour

Date de dépôt limite des articles

Date non connue à ce jour

Articles, photos et affiches (de préférence sans réduction de qualité), dans la limite d'une page maximum, à déposer en Mairie ou auprès du comité de rédaction.

MAIRIE DE REQUIGNIES

Place de la République

59245 Recquignies

Tél : 03.27.53.02.50

contact@mairie-recquignies.fr

<https://www.mairie-recquignies.fr>

Monsieur le Maire a tenu à remercier ensuite les associations qui, par leurs activités hebdomadaires, font vivre notre ville que certains considèrent encore et toujours comme une ville dortoir. Leurs activités diverses démontrent le contraire. Nombre d'entre-elles ont porté leur animation chez nos voisins, ce qui leur apporte un rôle d'intercommunalité qui ne peut être qu'un bien pour leurs adhérents. Des associations en hausse régulière et qui affichent des résultats satisfaisants dans leur discipline respective, ce qui pose problème quant à la gestion de la salle des sports et de la salle Henry qui sont très sollicitées. Mais pas d'inquiétudes, les services font le maximum pour satisfaire les besoins. D'autres associations ont également besoin de salles pour leurs activités et les services sont très attentifs à leur demande et étudierons les possibilités pour les satisfaire au mieux.

Il a également tenu à évoquer le geste citoyen des enfants de l'école Jean Vilar qui, accompagnés de leurs enseignants, ont ramassé les débris aux environs de leur établissement. Nous les remercions pour leur geste qui devrait trouver des émules notamment chez les adultes.

Il a ensuite abordé les effectifs de nos écoles, stable sur Recquignies mais un peu plus inquiétant sur Rocq avec une classe unique à l'école maternelle. Un résultat qui tient à plusieurs facteurs : des logements dont les habitants sont propriétaires et où les parents se retrouvent seuls après que leurs enfants aient quitté le foyer familial, des logements sociaux en location de type 4 ou 5 occupés là aussi par des parents seuls après le départ de leurs enfants et occupant de ce fait un logement trop grand pour la composition de leur famille (ce que l'on peut comprendre après avoir passé plusieurs années dans celui-ci), le manque de mouvements dans les logements sociaux, la nouvelle composition familiale où le nombre d'enfants a diminué (un ou deux en moyenne).

Dans un pays en perte d'habitants, nous pouvons être satisfaits puisqu'après une baisse de population de notre ville (2 331 en 2009 contre 2 521 habitants en 1990), nous avons pu revoir avec satisfaction une faible hausse de la population en 2021 avec 2 420 habitants. Nous pouvons espérer, dans les deux années à venir, une augmentation non négligeable de notre population par la construction de 65 logements locatifs sur le site de l'ancien terrain de football de la rue Paul Ronval, ce qui apporterait une hausse de la population de plus de 200 habitants et surtout l'arrivée d'enfants qui conforterait l'avenir de nos écoles maternelles et primaires de Recquignies.

Dernier point abordé, l'arrivée des Compagnons de France de Jeumont, depuis deux mois, dans un ancien bâtiment Vallourec dans la rue Georges Herbecq, et de l'ouverture prochaine, dans le courant du mois de mars, d'un magasin de déstockage sur le site de l'ancien magasin Aldi et ce sous l'enseigne « StarLots ». Croisons les doigts et souhaitons-leur la bienvenue !



HÔTEL DE VILLE

Du lundi au jeudi

08h30 à 12h15 et de
13h30 à 17h00

Vendredi

08h30 à 12h15

Samedi

Uniquement les semaines
paires de 09h00 à 12h00

Place de la République

MÉDIATHÈQUE

Du lundi au vendredi

13h45 à 17h45

AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi

13h45 à 17h45

Levée du courrier à 15h15

Place de Nice

GARDERIE SCOLAIRE

Du lundi au vendredi

07h30 à 08h30

16h15 à 17h30
(école maternelle)

16h30 à 17h30
(école primaire)

Médiathèque medi@nice

HALTE GARDERIE

Lundi et Vendredi

08h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00

Tél : 06.19.41.83.78
compt-aps@orange.fr

**Halte Garderie Itinérante
« Les P'tits Loups »**

Médiathèque medi@nice

En prélude au discours de Monsieur le Maire, Monsieur Jean-Paul Vicente avait tenu à accueillir la population avec un discours centré sur les sports, la culture, la vie associative, les jeunes et adolescents, les fêtes et le réseau des médiathèques sur notre commune.

La salle Marie-Amélie Le Fur apporte désormais un dynamisme nouveau à la vie communale. Après le COVID, qui a rebattu toutes les cartes, six associations sportives nous représentent dans des championnats compétitifs sur tout le territoire. Un record jamais atteint avec des résultats nationaux d'envergure pour certains. Saluons les footballeurs pour avoir ramené la Coupe de l'Escaut, les gymnastes et leurs résultats historiques en Fédéral A et National B à Rodez et Cognac, les archers pour leurs compétitions départementales, les pratiquants du tennis avec leurs équipes dorénavant engagées, les adeptes de la boxe française et cannes d'armes pour les très beaux résultats individuels, les basketteurs pour le développement extraordinaire des équipes et les résultats des jeunes en juste deux ans.

Saluons également celles et ceux qui se démènent pour le développement de l'animation sportive générale : le Madison pour ses activités de danse, les randonneurs pour leur rigueur à développer la randonnée ou la marche santé pour tous le dimanche matin dans un esprit de découverte culturelle locale, le sport scolaire où la ville a aidé par une découverte d'initiation à l'escalade (qui sera renouvelée en 2024), les rendez-vous de formation ou de réunions d'organisation de chaque discipline, etc.

En 2024, les principaux axes seront un nouvel essai de gymnastique douce santé pour les adultes le jeudi, l'étude d'un cours de motricité pour la petite enfance en lien avec les écoles maternelles, la création « test » d'une animation à la pratique du badminton, le soutien à l'aide au développement de l'USEP59 pour le sport scolaire, un nouvel essai d'une action de sport les mercredis matins pour les jeunes de 6 à 11 ans, le bilan de la participation à la licence des clubs pour les jeunes et le soutien à des nouvelles activités sportives.

Second thème abordé : la culture. Elle se porte bien et l'affluence aux ateliers et aux spectacles où la fréquentation, en général au second semestre, fut exceptionnelle. Il faut rappeler que, pour la première fois, une troupe d'artistes fût invitée à la salle des fêtes avec « Mon Starmania » de Fabienne Thibeault.

Une salle des fêtes bien étudiée, bien adaptée, bien imaginée dans sa conception ou sa transformation, peut permettre à une petite commune d'accueillir des rendez-vous culturels intéressants tout en faisant coïncider le besoin d'un repas divertissant nécessaire au dynamisme local d'une association communale et les besoins des administrés d'un espace pour une cérémonie familiale. Cette idée est une approche nouvelle pour permettre la culture pour toutes et tous, et surtout partout. Les beaux théâtres, les grands espaces culturels, les zéniths sont faits pour les grandes villes mais il y a de la place aussi dans le concert de la culture de proximité pour les communes périurbaines qui étudient leurs équipements de manière concertée et adaptée.

En 2024, quelques exemples qui montrent la vitalité culturelle de notre commune : le retour du théâtre patoisant, une co-production de la ville avec une association d'artistes locaux, une nouvelle direction artistique pour la 11^{ème} édition de la Fête de la Musique, des conférences dans l'auditorium, etc.

Concernant la vie associative, de nouveaux secteurs se sont mis en place pour les clubs existants, la disparition de l'activité de tennis de table, une nouvelle association animalière « Les coussinets de la rue », le maintien du label régional de l'association événementielle des foulées réchigniennes, le 40^{ème} anniversaire de l'Harmonie, la reprise des répétitions pour le théâtre patoisant, le renouveau de l'association des aînés « Les cheveux d'Argent » sont les faits et les moments les plus marquants de l'année écoulée.

En 2024, une nouvelle association animalière « La truffe au vent de Recquignies » va s'installer près du stade Othon Brichot, un nouveau secteur de badminton est à l'étude, le 80^{ème} anniversaire de l'association « L'Avenir », des nouveaux « Rendez-vous du jeudi » et un thé dansant pour les adultes, le soutien au secteur de la chorale de l'Harmonie et espérons le une nouvelle association USEP59.

PERMANENCE DES ÉLUS

M. Philippe Daniel,
5^{ème} Adjoint

Prochaines permanences

04 mars, 08 avril et 06 mai 2024 de
14h00 à 15h30 à la salle du
Millénaire

Contact

Tél : 03.27.53.02.50.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanences

Vendredi matin en mairie
uniquement sur rendez-vous

Veillez prendre un rendez-vous
au préalable au 03.59.73.14.00
(du lundi au vendredi de 08h30 à
12h30 et de 13h30 à 17h30)

*Maison Nord Solidarités
Maubeuge Jeumont, Résidence
Jean Mossay, 10 boulevard
Pasteur, 59600 Maubeuge.*

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

M. Hiraux Mickaël,
Canton de Fourmies

Permanences

Le jeudi matin de 08h30 à 10h00
en Mairie de Fourmies

*Pour rencontrer M. Hiraux ou Mme Devos,
contacter Mme Perot au 06.43.60.25.82 ou
par mail à aurelieperot59@gmail.com*

Le départ en Espagne pendant les vacances estivales pour les jeunes de Recquignies à un prix exceptionnel, les ateliers des enfants tout au long de l'année, les actions et spectacles jeune public de la médiathèque et même de très jeune public dès trois mois furent les moments majeurs en 2023 pour tout ce qui concerne nos jeunes et nos adolescentes et adolescents. En 2024, des actions de loisirs « adolescents », le renouveau de la carte jeune, le maintien du camp d'été municipal à un prix attractif sont à l'étude pour l'équipe municipale.

Avant dernier thème abordé : les fêtes et cérémonies. En 2023, notons le rendez-vous de la Fête de la Musique qui continue sa progression sur le territoire avec une affluence inégalée et le test de remplacement de la parade de la fête d'été de Recquignies par des animations des arts de la rue. Mais, force est de constater que, comme beaucoup de fêtes de quartier dans d'autres communales rurales, des difficultés de plus en plus criantes du rendez-vous estival du hameau de Rocq. Il fût alors décidé de réaliser un sondage sur le dernier trimestre pour anticiper des mesures nécessaires d'adaptation et tenter ainsi de pérenniser cette animation estivale. A ce jour, l'enquête n'est pas totalement analysée et un retour sera fait dans les semaines à venir. En 2024, nous aurons la possibilité de ne pas oublier notre histoire avec le 80^{ème} anniversaire de la libération de Recquignies du 02 septembre 1944.

Monsieur Vicente a terminé son discours par le réseau des médiathèques. Après la mise en service en septembre 2015 de sa médiathèque, la ville de Recquignies a initié en mai 2021 l'évaluation des prémices d'un réseau de bibliothèque et médiathèque avec les villes voisines. Depuis le 13 octobre 2023, l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre dispose de cette compétence. Nous participerons activement à la coopération de ce futur réseau sur le territoire de la Sambre pour le bien des services rendus aux habitants, de la culture et de la lecture publique. L'année 2024 sera une année de concertation technique et de travail de préparation.



En 2024
on vote pour
l'avenir de
l'Europe

JE M'INSCRIS SUR
LES LISTES ÉLECTORALES

Jusqu'au 1^{er} mai 2024 sur elections.interieur.gouv.fr
Jusqu'au 3 mai 2024 en mairie ou par courrier

ÉLECTIONS
EUROPÉENNES
2024



▶ Dimanche 09 juin 2024 ◀

DÉCHETTERIES

Jeumont : 1256 rue du Maréchal Leclerc.

Maubeuge : Les Prés du Saussoir (près de la SPA).

Lundi de 13h30 à 17h30.

Du mardi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Du vendredi au samedi de 08h30 à 17h00 non stop.

Dimanche de 08h30 à 12h00.

CONTACTER LA C.A.M.V.S.

Le numéro vert 0.800.306.573 (appel gratuit depuis un poste fixe) est mis en place par la C.A.M.V.S. afin de vous permettre d'accéder aux différents services et d'y apporter votre demande.

Pôle Accueil de la C.A.M.V.S.

*18 rue du 145^{ème} Régiment d'Infanterie
59600 Maubeuge*

Accueil : 03.27.53.01.00

*Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)*

DÉCHETS

Déchets ménagers et recyclables chaque jeudi.

Collecte des encombrants sur appel et rendez-vous au 06.72.79.21.55 ou 03.27.64.82.67 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Collecte des déchets verts sur appel et rendez-vous au 06.25.86.89.66 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Location des salles municipales

À la suite du Conseil Municipal du 05 décembre 2023, la salle des fêtes, la salle du Millénaire, la salle Henry et l'auditorium peuvent être loués (*les horaires de location peuvent être modifiés en fonction des impératifs de la municipalité*). Les critères d'attribution respecteront l'ordre suivant : calendrier des fêtes de la commune, calendrier des fêtes des associations communales, administrés et enfin associations extérieures (demande à faire deux mois avant la date souhaitée).

Rappel des conditions de paiement stipulés dans le contrat

- ◆ Versement des arrhes (25% du montant de la location) en Mairie lors de la réservation (en cas de désistement, les arrhes sont perdues).
- ◆ Versement du solde de la location 10 jours avant la remise des clés en Mairie (contre remise d'un reçu qui devra être présenté à la remise des clés) ainsi que le dépôt du chèque de caution.

Précisions pour les salles du Millénaire et Henry, et l'auditorium

- ◆ La salle du Millénaire ne sera louée que pour des apéritifs dinatoires. Les repas n'y sont pas autorisés.
- ◆ La salle Henry pourra être louée sous réserve que la salle des fêtes et la salle du Millénaire soient occupées. La municipalité se réserve le droit de ne pas louer cette salle en fonction de la manifestation qui s'y déroulerait.
- ◆ L'auditorium sera loué pour des conférences, meetings, colloques, formations, réunions d'information.

Associations loi 1901 présentant un intérêt général pour la collectivité de part ses activités

- ◆ Première et deuxième location gratuite, puis tarif normal les locations suivantes, toutes salles confondues.
- ◆ En cas d'annulation hors délai (mini 15 jours avant la manifestation), la gratuité est perdue, toutes salles confondues.

Tarifs associations communales et administrés	Salle des fêtes	Salle du Millénaire	Salle Henry	Auditorium
La journée	200.00€	150.00€	150.00€	150.00€
Du vendredi après-midi 14h00 au lundi matin 09h00	300.00€	200.00€	200.00€	
Jour férié de la veille à son lendemain	200.00€	130.00€	130.00€	
Journée supplémentaire y compris jour férié dans la continuité du week-end (avant-après)	100.00€	50.00€	50.00€	50.00€
Utilisation du four ou de la gazinière	50.00€			
Intervention des services (dépannage, nettoyage, etc.) : tarif horaire	50.00€	50.00€	50.00€	50.00€
Dépôt de caution (obligatoire)	300.00€	300.00€	300.00€	300.00€
Location de vaisselle	100.00€	50.00€	50.00€	50.00€

Tarifs associations extérieures	Salle des fêtes	Salle du Millénaire	Salle Henry	Auditorium
La journée	300.00€	300.00€	300.00€	300.00€
Du vendredi après-midi 14h00 au lundi matin 09h00	500.00€	500.00€	500.00€	
Jour férié de la veille à son lendemain	300.00€	300.00€	300.00€	
Journée supplémentaire y compris jour férié dans la continuité du week-end (avant-après)	300.00€	300.00€	300.00€	
Utilisation du four ou de la gazinière	50.00€			
Intervention des services (dépannage, nettoyage, etc.) : tarif horaire	50.00€	50.00€	50.00€	50.00€
Dépôt de caution (obligatoire)	800.00€	800.00€	800.00€	800.00€
Location de vaisselle	100.00€	100.00€	100.00€	100.00€

Tarifs Restaurant Scolaire, 3^{ème} âge et adultes

Le décret n°2006-753 article 1^{er} du 29 juin 2006, relatif aux prix des cantines scolaires, prévoit que les tarifs de restauration scolaire sont fixés par la collectivité territoriale qui en a la charge. De ce fait, à la suite du Conseil Municipal du 05 décembre 2023, les tarifs sont désormais les suivants depuis le 1^{er} janvier 2024 :

- ♦ **Tarifs scolaires** : 2.65€ (maternelle et primaire), 3.06€ (maternelle et primaire « extérieur »), 4.34€ (repas exceptionnel scolaire).
- ♦ **Tarifs adultes** : 5.20€ (repas 3^{ème} âge au foyer restaurant), 11.70€ (repas extérieurs 3^{ème} âge au foyer restaurant), 3.26€ (repas du personnel qu'il soit titulaire, auxiliaire, stagiaire ou contractuel), 6.22€ (repas extérieurs aux services).

Les demi-tarifs seront appliqués aux familles de Recquignies, bénéficiaires du RSA sur présentation de l'attestation CAF relative aux prestations du mois précédant la prise des repas.

Le solde de la participation des familles bénéficiaires du RSA sera pris en charge par le C.C.A.S. (demi-tarif).

Antiquité Brocante Jean-Luc

VIDE-MAISON

ACHATS-VENTES- SUCCESSION
TRAVAIL SOIGNE

06.19.73.27.83

Siret : 85274290700011



Un jeudi sur deux à 14h
à l'auditorium

ici

CENTRE D'EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE

Réservation sur le site Exacode.fr



Inscription rapide
Résultats sous 2 heures



Tribune de libre expression des élus (majorité et opposition)

Liste d'Union pour Recquignies et Rocq

Une tombe est considérée comme une propriété privée. Légalement, le responsable de la tombe est le concessionnaire, c'est-à-dire le proche ou la famille ayant acheté la concession, titulaire du contrat de concession. Au décès du concessionnaire, la responsabilité de la tombe revient aux héritiers.

Le concessionnaire ou ses successeurs sont donc tenus d'en assurer l'entretien. Si l'état dégradé de la tombe porte atteinte à la sécurité d'autrui ou nuit à la décence du cimetière, des démarches administratives visant à reprendre la concession peuvent également être lancées par la commune, si l'état d'abandon du tombeau est constaté.

Les propriétaires ou les ayants-droits d'une concession sont tenus de maintenir la tombe en bon état. C'est à dire de garantir l'étanchéité du caveau, nettoyer la pierre tombale, prendre soin des plantes, enlever les fleurs fanées, rénover la sculpture, **désherber autour du caveau.** Tous ces aménagements et travaux sont à leurs frais. **Les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en termes d'entretien.**

La famille du défunt a donc pour obligation d'entretenir la pierre tombale. Au cas où la famille serait éloignée géographiquement du cimetière celle-ci pourra contacter un prestataire afin de garantir l'entretien régulier de la tombe.

Liste *Un Souffle Nouveau pour RECQUIGNIES-ROCQ* (Hélène CORBEAUX, Olivier GARCIA et Christian RANDA)

Suite à notre article paru dans le précédent bulletin municipal et dans lequel nous vous proposons de recueillir vos observations afin de proposer des améliorations sur la qualité des services dans notre commune, vous avez été nombreux à évoquer les difficultés que vous rencontrez lors de l'inscription de votre enfant de manière exceptionnelle à la demi-pension.

En effet, afin de pouvoir inscrire ponctuellement votre enfant à la cantine, le règlement prévoit la fourniture d'un justificatif (rdv médical, rdv professionnel,...). Nous comprenons que cette demande soit contraignante car elle vous oblige à dévoiler votre vie privée.

Nous proposons donc, à travers cet article, qu'une simple attestation sur l'honneur sur laquelle le parent indiquerait avoir exceptionnellement besoin de ce service pour raison personnelle, sans indiquer le motif, soit acceptée par la Mairie.

Nous espérons que cette mesure de simplification soit approuvée afin de répondre à vos préoccupations.

Les élus d'*Un Souffle Nouveau pour RECQUIGNIES-ROCQ* restent à votre écoute afin de proposer des améliorations sur la qualité des services dans notre commune.



SIAVED
Producteur de Ressources

AU 1^{ER} JANVIER 2024

**VOTRE SERVICE
DÉCHÈTERIE ÉVOLUE !**

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE*

Horaires d'hiver jusqu'au 31 mars

LUNDI	FERMÉE	13H30 - 17H00
DU MARDI AU JEUDI	8H30 - 12H00	13H30 - 17H00
DU VENDREDI AU SAMEDI	8H30 - NON STOP	- 17H00
DIMANCHE	8H30 - 12H00	FERMÉE

Clary : mardi, jeudi et samedi de 13h30 à 17h00 et dimanche de 8h30 à 12h00.
Bermerain : lundi et vendredi de 13h30 à 17h00 & mercredi et samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
Saint-Amand-les-Eaux : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00, dimanche de 9h00 à 12h00.

ACCÉDEZ À VOS
DÉCHÈTERIES
COMME AVANT !
EN SUIVANT LES CONDITIONS
ET RÉGLES EN VIGUEUR SUR
CES DERNIÈRES.

**1 NOUVELLE APPLICATION
NOUVEAU NUMÉRO VERT**



SERVICE DÉCHÈTERIE (ET AMIANTE)

0 800 003 793 Service & appel gratuits

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



L'application **SIAVED INFOS** est la nouvelle application officielle de vos services déchets !

Elle recense toutes les informations utiles au tri et à la réduction de vos déchets, en fonction de **votre emplacement, votre commune** : horaires et informations pratiques sur les déchèteries, consignes de tri et bien plus encore.



Rappel sur les autorisations d'urbanisme

Vous avez un projet de construction, de modification d'une construction existante, d'extension de votre habitation, de pose de velux, d'un abri de jardin, chalet, abri à bois, etc., de réalisation d'une clôture, d'un bassin, d'un carport ou d'une piscine. Alors votre projet est soumis à une déclaration et cela avant tout commencement de travaux, auprès du Service Urbanisme de la Mairie.

- ◆ Pour une construction ou une extension supérieure à 40 m² de surface au plancher ou d'emprise au sol, une demande de permis de construire (Cerfa 13406*12 ou 13409*12) est obligatoire.
- ◆ Pour tout projet compris entre 5 et 20 m² de surface au plancher ou d'emprise au sol, une déclaration préalable (Cerfa 13703*11) est nécessaire. Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante. Vos travaux doivent, pour cela, être situés dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ou un document assimilé (comme un plan d'occupation des sols).



L'affichage est obligatoire et doit être visible de la voirie. Il doit y être mentionné le numéro de dossier, la nature des travaux et la date d'accord. Le délai de recours est de 2 mois à compter de l'affichage sur le terrain.

A noter également qu'il existe d'autres situations. Dans ce cas, il est nécessaire de consulter les informations présentes sur le site officiel de l'administration française : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>.

Notre système de santé, c'est aussi à chacun d'en prendre soin !

Chacun de nos comportements a un impact sur le fonctionnement du système de santé. Adopter certains bons réflexes peut contribuer à prendre soin de sa santé et de celle du système.

Annuler les rendez-vous de santé que l'on ne peut pas honorer

- ◆ Noter son rendez-vous dans un agenda et programmer un rappel reste essentiel pour éviter les oublis.
- ◆ En cas d'empêchement et afin que le créneau profite à d'autres patients, annuler son rendez-vous immédiatement par téléphone ou sur la plateforme de réservation est le bon réflexe.
- ◆ Pour optimiser le temps de consultation et votre prise en charge, listez les symptômes, questions et toutes informations nécessaires au médecin.

Prendre la carte Vitale lors des rendez-vous santé

- ◆ Pour diminuer les démarches administratives, et obtenir des remboursements plus rapides, il faut présenter la carte Vitale, à jour lors de ses rendez-vous de santé.
- ◆ Pour un meilleur suivi, pensez également à Mon Espace Santé. Grâce aux données que vous enregistrerez dans cet espace, le médecin aura les bonnes informations afin de formuler le bon diagnostic.

Appeler le 15 en cas d'urgence

- ◆ Les services d'urgences sont réservés aux cas les plus graves.
- ◆ En cas de doute, appelez le 15 pour bénéficier d'une orientation adaptée.
- ◆ Si vous avez besoin de voir un médecin rapidement et que le vôtre n'est pas disponible : consultez la carte des lieux de soins à proximité sur <https://www.sante.fr>.

Pour en savoir plus rendez-vous sur <https://www.bonsreflexes.ameli.fr>.



Rappel sur la collecte des déchets ménagers !

La collecte des déchets ménagers pour a lieu chaque jeudi pour la commune de Recquignies. Cependant, l'horaire de collecte pouvant changer d'une semaine à l'autre, il est demandé aux habitants de bien vouloir sortir leurs poubelles la veille au soir.

Attention, les déchets ménagers spéciaux sont collectés uniquement en déchetterie. Sont concernés les déchets toxiques suivants : détergents, décapants, acides, herbicides, aérosols, peintures, solvants, vernis.

Concernant le ramassage des encombrants, il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable avec l'association AGIE (Gestion et Innovation dans l'Insertion Economique) par téléphone au 06.72.79.21.55 ou au 03.27.64.82.67, ou par email à service-encombrants@gessa.fr du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (service et appels gratuits). La collecte est gratuite à hauteur de 2m³ par enlèvement !

Cependant, certains déchets ne seront pas ramassés : pneumatiques, carcasses de véhicules motorisés, déchets amiantifères (tôles fibrociments), gravats, produits de démolition de maçonneries de toutes natures, objets en verre, résidus liquides, pâteux, huileux ou matériaux explosifs, déchets verts, toxiques, radioactifs, anatomiques ou infectieux, déchets provenant d'activités professionnelles.

**BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT**



Recensement citoyen

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser, entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant, à la mairie de son domicile en présentant sa carte d'identité et le livret de famille.

La mairie lui remet alors une « attestation de recensement » qu'il est important de conserver car elle sera réclamée pour toute inscription aux examens ou concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.).

Dans les trois mois suivant la date du recensement, la personne sera convoquée à la Journée Défense et Citoyenneté (J.D.C.) où il lui sera remis un certificat de participation qui atteste de la participation à toutes les activités.

Il est nécessaire pour passer les concours et examens d'Etat avant l'âge de 25 ans, et est notamment demandé pour passer le baccalauréat et pour s'inscrire dans une université publique.

Le jeune qui ne s'est pas fait recenser avant 16 ans et 4 mois est dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en se présentant à sa Mairie.



▲ Encore et toujours des actes d'incivilité dans notre commune ▲

▼ Pose de la nouvelle porte de l'Eglise de Rocq et travaux de rénovation de la salle des mariages de la Mairie ▼



Arrivée de l'Université des Compagnons du Tour de France

L'université des Compagnons du Tour de France s'est installée à Recquignies dans les anciens magasins de la société CEREC, rue Georges Herbecq.

M. Dubreucq en est le responsable. A ce jour, 38 jeunes compagnons sont en formation dans des locaux rénovés. Une porte ouverte sera programmée dans le courant du mois de mars 2024.



Novembre et décembre 2023



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15

1. Cérémonie du 11 novembre.
2. et 3. Concert de Woollen Wires suivi du spectacle « Les Terres de Dagda » le 19 novembre à la salle des fêtes.
4. Récompenses de l'école de musique le 25 novembre dans l'auditorium.
5. Marché de Noël des ateliers créations les 09 et 10 décembre à la salle des fêtes.
6. Restitution du projet musical des élèves de l'école Jean Vilar le 15 décembre dans l'auditorium.
7. à 11. Visite du Père Noël avec distribution des coquilles dans les écoles maternelles et primaires le 15 décembre.
12. Spectacle de Noël des enfants de la commune le 16 décembre à la salle des fêtes..
13. et 14. Concert de Noël de l'Harmonie et de la chorale à l'Eglise St. Sulpice le 16 décembre.
15. Spectacle de marionnettes « Le livre des songes » le 22 décembre dans l'auditorium.

Communiqué du Basket Club Assevent Bousois Recquignies (B.C.A.B.R.)

Après une première année de transition avec la mise en place des structures du club, le recrutement des licenciés et cadres, et la recherche des sponsors, nous avons pu en septembre dernier créer trois équipes et les inscrire en championnat grâce à ces sponsors et aux différentes subventions communales et départementales.

Nos U11 ont terminé la phase 1 du championnat D6 District Valenciennois sur le podium à la 1^{ère} place. Nous sommes fiers car cela leur a permis de monter d'une division. Ils ont donc entamé la phase 2 en D5 District Valenciennois depuis le 20 janvier 2024 avec des déplacements dans le Valenciennois. Pour ce qui est des U15, même parcours que les U11, 1^{er} de la phase 1 du championnat D6 District Valenciennois. Bravo à eux car cela n'a pas été facile avec Maubeuge et Aulnoye dans la même poule. Ils ont donc débuté la phase 2 District Valenciennois une division au-dessus en D5 avec des déplacements dans le Douaisis, le Cambrasis et le Valenciennois. Quant à nos séniors, ils terminent la phase Départementale D3 des matchs aller à la 7^{ème} place, en milieu de classement, alors que l'année dernière ils avaient terminé dernier de leur championnat Départemental D3.

Le club compte aujourd'hui une soixantaine de licenciés. Nous espérons que ces résultats attireront plus de jeunes surtout des filles pour la saison prochaine. Tous les matchs de championnat ont lieu le week-end à la salle Marie-Amélie Le Fur de Recquignies. Quant aux entraînements, ils ont lieu les mardis de 17h00 à 18h00 à la salle Henry et les mercredis de 13h00 à 14h30 à la salle Marie-Amélie Le Fur pour les U11, les mardis (hors période d'hiver) de 18h00 à 19h30 à la salle G. Carpentier d'Assevent et les mercredis de 16h00 à 17h30 à la salle Marie-Amélie Le fur pour les U15, et les mercredis et vendredis de 20h00 à 22h00 à la salle Marie-Amélie Le fur pour les Séniors.



Communiqué des Randonneurs Beuxéidiens et Réchigiens

Les adhérents du club se réunissent tous les dimanches matin en alternance sur Bousois (Maison des Associations rue Oscar Delcourt) ou sur Recquignies (devant la Médiathèque). Les rendez-vous sont fixés usuellement à 08h15 pour un départ groupé à 08h30; les sorties s'organisent en co-voiturage. D'autres départs ont lieu le mercredi après-midi, à 14h15 depuis la Maison des Associations rue Oscar Delcourt à Bousois pour des marches plus locales uniquement.

Un calendrier est établi à l'année, avec des randonnées dans l'Avesnois et ses environs en alternance avec des marches locales sur les communes locales et voisines. Diverses autres activités annexes sont proposées, journées randonnée pique-nique, week-end de randonnées découvertes de 2 ou 3 jours, randonnées avec restaurant le midi au volontariat.

Nous organisons un repas dansant annuel, un loto, une marche interclubs, l'organisation des marches et randonnées des foulées réchigiennes au profit d'une association caritative d'utilité publique et diverses autres manifestations pour faire rentrer de la trésorerie nécessaire au fonctionnement de l'association comme la prise en charge des déplacements week-end, 50 % du coût du week-end (Hôtel, restaurant, visites guidées, etc.), 50% sur les achats de tee-shirts et blousons, collation des après-marches, barbecue de fin d'année offert, pot de convivialité de Noël.

La cotisation annuelle est fixée à 22€/personne et demi-tarif pour le conjoint si l'inscription s'effectue en couple. Aucune obligation d'être présent à toutes les marches, mais un minimum de 10 marches est demandé pour profiter des prix adhérents (45 adhérents sont inscrits cette année en 2024).

Si vous êtes intéressés, rendez-vous au départ des marches ou vous pouvez joindre le président au 06.21.38.01.98.

La composition du bureau est la suivante : M. Didier Ringot, président, Mme Sabine Capelle, vice-présidente, Mme Christine Laviaille, trésorière, M. Jean-Michel Croix, vice-trésorier, Mme Laurence Ringot, secrétaire, et M. Yves Lamotte, commissaire aux comptes.



Communiqué de l'Association Sportive de Recquignies (A.S.R.)

L'A.S.R., présidée par Bruno Delcourt (vice-présidents : Jean-Charles Traballoni et Régis Pluchart) compte pas moins de sept équipes engagées en championnat.

Les entraînements se font au stade des écoles pour toutes les catégories ainsi que les matchs des enfants (*mercredi et vendredi de 18h30 à 20h30 pour les séniors A et B respectivement par David Dubo et Sébastien Blanchet, mardi et vendredi de 18h00 à 20h00 pour les séniors féminines par Cédric Busin, mercredi de 14h30 à 16h00 pour les équipes U6-U9, U10-U11 et U12-U13 respectivement par Gladys Bietry, Victorien Fromont et Patrice Lesage*). Pour les séniors, les matchs sont au stade Othon Brichot.

Recrutement d'éducateurs !

Si vous êtes motivés pour vous lancer dans une aventure d'accompagnement auprès des jeunes sportifs de notre ville et les faire se développer dans le sport préféré qu'est le football alors l'AS.R. recherche des éducateurs principaux ou adjoints dans toutes les catégories jeunes (U6 à U13 avec possibilité de plus de catégories si nombre nécessaire).

Recrutement de joueuses et de joueurs

L'A.S.R. recherche des jeunes dans toutes les catégories U6 à U13, avec possibilité de plus de catégories si nombre nécessaire. Tous les niveaux sont acceptés. 20€ la licence remboursable si vous habitez Recquignies.

Création d'une section U14-U15

En vue de la création de la catégorie U14-U15 dès la nouvelle saison 2024/2025, l'A.S.R. recherche des joueuses et des joueurs né en 2010-2011. Tous les niveaux sont acceptés. 20€ la licence remboursable si vous habitez Recquignies.

Si vous êtes intéressés ou avez besoin d'informations supplémentaires alors contactez Victorien Fromont au 06.27.21.40.36 ou laissez un message sur la page Facebook de « Victo Coach Foot » et/ou « AS Recquignies ».



Club des cheveux d'Argent

Le club se réunit chaque semaine à la salle du Millénaire de 13h30 à 17h30.

Si vous souhaitez vous aussi vous réunir dans le cadre d'activités ludiques ou de jeux de sociétés divers, en partageant un moment de convivialité alors contactez Gérard au 06.59.12.90.09, Michèle au 06.12.75.99.23 ou Chantal au 06.60.25.92.29.

Harmonie de Recquignies

Les répétitions de musique s'effectuent le lundi à 19h00 et le mardi à 18h00 à l'auditorium. Quant aux cours de musique et de solfège, ils ont lieu le samedi matin à l'école de musique située dans la salle des fêtes (horaires définis avec le professeur).

Pour plus d'informations, contactez Patricia Blanc au 06.50.08.54.32.

Pêche la redoute

L'étang est réouvert depuis le 10 février dernier et ce jusqu'au 30 novembre 2024. Le prix des permis à l'année est de 35€. Le tarif à la journée est lui de 5€.

Vous pouvez contacter le président, M. Ludovic Daime, au 06.77.96.47.82 pour des informations complémentaires.

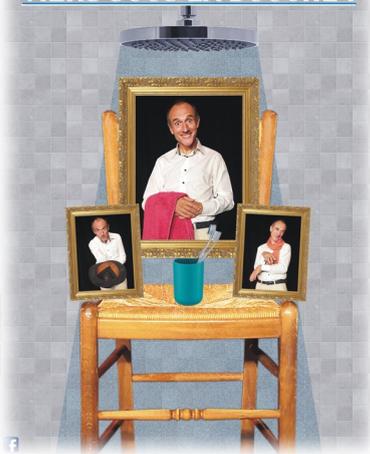
Communiqué des Archers de l'Ecrevisse

Le club a pris possession de son nouveau local situé sur la placette Henry (ancien bâtiment utilisé par le Ping Pong Club). Les entraînements ont lieu le mercredi de 18h00 à 19h30, le samedi de 09h30 à 11h30 et le dimanche de 09h00 à 11h00. Trois concours sont au programme cette année : le 28 avril 2024 avec un concours nature qualificatif et championnat du Nord, le 26 mai 2024 avec un concours campagne qualificatif et championnat du Nord, et le 16 juin 2024 avec un concours qualificatif 3D.

Si vous êtes intéressés par le tir à l'arc alors n'hésitez pas à venir nous voir !



JEAN-PIERRE MEURANT
présente des tranches de la vie quotidienne
VIENS SOUS LA DOUCHE !



Pour le meilleur et pour le rire !

Dimanche 10 mars 2024 dès 14h30, Salle des fêtes

Tarif : 10€ (adhérent) / 12€ (non adhérent)*

15H00 - Jean-Pierre Meurant - Spectacle « Viens sous la douche ! »

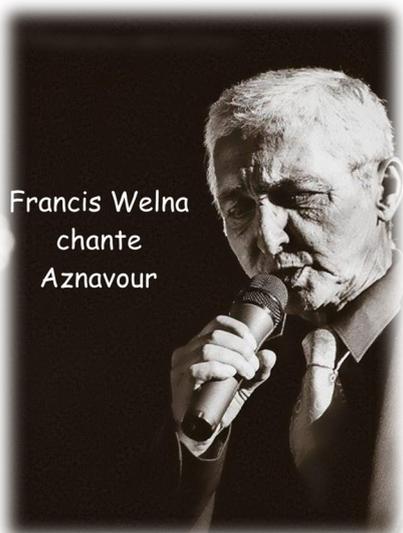
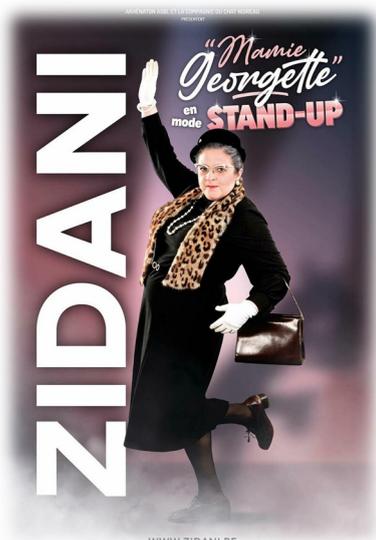
Jean-Pierre Meurant est un homme de théâtre qui a brûlé les planches pendant 15 ans. Depuis plus de 11 ans, il se consacre également au one-man-show.

De l'arrivée d'un enfant à la scène de ménage et jusqu'à la rupture douloureuse, un éventail d'une succession de personnages tendres, drôles, à la limite de l'improbable et de l'impensable et pourtant, vous allez forcément reconnaître les situations ! Des personnes au charisme bien trempé au sujet qui lui tient à cœur, sa femme, dont il parle avec des paillettes plein les yeux en mots épicés, mijotés aux petits oignons. Jean-Pierre ne manquera pas d'évoquer l'autre partie de sa vie familiale, celle d'un bon père de famille où parfois un peu largué par l'éducation qu'il doit donner à ses enfants, au parcours du combattant d'un papa moderne jusqu'à l'épreuve de la douche et ce commandement ultime du psycho-papa-the « Viens sous la douche ! »

16H45 - Zidani - Spectacle « Mamie Georgette en mode stand-up »

Si en Belgique Zidani fête ses 30 ans de scène, en France, on a pu la découvrir dans « On n'demande qu'à en rire » présenté par Laurent Ruquier, où elle a fait plus de 35 passages.

Mamie Georgette, « déconfiné » déjà depuis un moment. En effet, depuis le décès de son mari Marcel, mais qu'on appelle Léon, qu'elle aimait tant, Georgette vit son veuvage d'une manière différente de ce qu'on pourrait imaginer ! Elle part en voyage à Pigalle, découvre « le droit » d'avoir une carte bancaire, fait des « strip poker » avec ses copines, mais surtout elle écrit. Oui ! Georgette écrit un livre sur la place de la femme dans la chanson française. Alors si vous voulez tout savoir comment Georgette Plana a influencé Diams et le rap, si vous voulez vivre un moment Rock Bal musette Kitsh Pop, c'est le bon choix. Et « attention », avec Georgette, t'es pas à l'abri d'une bonne surprise. Si l'une ou l'autre de ses copines serait disponible pour une soirée au château... Mamie Georgette, une sorte de carambolage génétique entre Georgette Plana et Mylène Farmer.



Francis Welna
chante
Aznavour



Francis Welna chante Aznavour

Samedi 23 mars 2024 à 20h30, Auditorium

Tarif : 6€ (adhérent) / 8€ (non adhérent)*

Pour le printemps des poètes, quoi de plus naturel que d'inviter un hommage à une des légendes de la chanson française et des plus poétiques : Monsieur Charles Aznavour.

Francis Welna, un artiste attachant, vous emmènera scrupuleusement du bout de la terre vers la bohème, en passant par une triste Venise, lui qui se voyait déjà seul avec ses emmerdes !

Sans se laisser aller, et pourtant il faut savoir que comme ils disent, vous serez formidables. Hier encore la mama, mais cette fois pas de plaisirs démodés, réservez sur votre agenda ce concert intimiste inédit à l'auditorium.

Exposition « Le monde animal »

Le club des « Peintres Sculpteurs Amateurs de Sambre Avesnois » fait escale à Recquignies le samedi 23 mars 2024 de 10h00 à 18h00 et le dimanche 24 mars 2024 de 10h00 à 17h00. Ils exposeront leurs œuvres « Le monde animal » à la salle Henri où les visiteurs partiront à la découverte des aquarelles, dessins, encres, pastels, acryliques, huiles, sculptures, bijoux, dentelles au fuseau et à l'aiguille.

Entrée gratuite.



Le monde animal



Once Upon @ Time, le conte de fée 2.0

Samedi 30 mars 2024 à 19h00, Salle des fêtes
Dimanche 31 mars 2024 à 15h00, Salle des fêtes

Tarif : 8€ (enfant moins de 12 ans) / 10€ (adulte)

Ne convient pas aux enfants de moins de 4 ans

Dans le cadre de sa politique et de soutien aux structures culturelles et artistiques, la Ville de Recquignies participe pour la première fois en 2024 à la production de ce spectacle, construit, mis en scène, joué par une troupe d'artistes de la région. Après ses premières salles, le spectacle Musical Live « Once Upon @ Time », un conte de fée, mais 2.0 pose ses valises à Recquignies.

« Once Upon @ Time » est un grand et magnifique spectacle musical rythmé par de la musique pop-rock « Disney » chanté par des musiciens en live, avec de la danse, de la comédie, de la vidéo, de l'imagerie et même de la magie burlesque. Il raconte l'histoire d'une princesse 2.0 qui prend en main son destin et se met à la recherche de son prince charmant avec tous les outils numériques de son siècle. Il aborde avec sincérité mais avec du rêve, des sujets actuels de la société comme la place de la femme, l'utilisation et les limites de l'internet et tous les constats de la vie au 21ème siècle.

Du décor, du rêve, de l'émotion, des aventures musicales et intemporelles engendreront l'enchantement des petits et des grands pour ce week-end familial de Pâques.

Pas de réservations à la médiathèque mais billetterie en ligne sur le site HelloAsso !



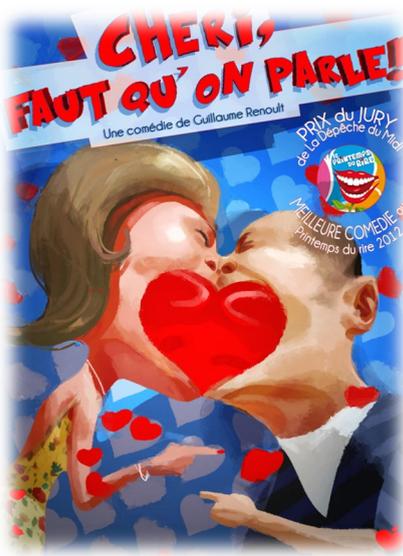
Théâtre patoisant le samedi 13 avril 2024 à 20h00 et dimanche 14 avril 2024 à 16h00 à la salle des fêtes

Réservation à partir du 1^{er} mars 2024 au 06.50.08.54.32.

Placement libre

Prévente jusqu'au 05 avril 2024 à 10€ (12€ ensuite).

Pour la prévente, les tickets seront distribués dans le hall de la salle des fêtes les 09, 16 et 23 mars, et le 06 avril 2024 de 09h00 à 12h00.



Comédie « Chéri, faut qu'on parle ! »

Samedi 27 avril 2024 à 20h00, Salle des fêtes

Tarif : 8€ (adhérent) / 10€ (non adhérent)*

Sandrine et Patrick sont fous amoureux l'un de l'autre mais avec un petit...un très petit...un très très petit point de discorde... Sandrine rêve d'un enfant mais pour le moment le seul enfant qu'elle ait c'est son immature de Patrick...

Faisons-nous un enfant parce que c'est la bonne personne ou parce que c'est le moment ? Le thème de l'engagement et de la responsabilité de devenir parent est abordé avec humour et délicatesse.

À travers Sandrine et Patrick, que nous soyons homme ou femme, un sujet qui nous parle à tous et traité de manière si drôle et parlante que pendant 1h15 on ne cherche pas à savoir ni à comprendre qui a raison ou tort. On préfère rire de cet enchaînement de situations quotidiennes. Les petits égoïsmes de chacun sont exacerbés par le comportement immature et attachant de ce grand gosse dans un corps sportif et la tendresse agacée de la jeune femme qui n'assumera son rôle que lorsqu'elle sera mère.

L'humour est bon enfant, les situations sont pertinentes et le duo est adorable, entre chamailleries, vrais petits problèmes et faux gros problèmes: la recette idéale pour une comédie moderne qui fait mouche.

*** Réservation à la médiathèque, au 03.27.39.63.88 ou à mediatheque@mairie-recquignies.fr**



LE PETIT RECHIGNIEN

Agenda des prochains événements

Vie Municipale

Le 27 février à 14h30, Atelier créatif « *Fabrique un cadeau surprise pour ta mamie* » pour les enfants, Médiathèque (Tarif D).

Le 01 mars à 14h30 et 15h30, Atelier de création de marionnettes à partir d'une bouteille de lait animé par le Théâtre Mariska, tout public (deux séances), Médiathèque (Tarif D).

Le 01 mars à 18h00, Spectacle de marionnettes « *Monsieur Carnaval* » par le Théâtre Mariska, Auditorium (Tarif C).

Le 02 mars à 13h30, Loto des randonneurs beuxéidiens et réchigniens (ouverture des portes à 11h00), Salle des fêtes (sans réservation).

Le 04 mars à 14h30, Atelier créatif sur le carnaval par l'Office du Tourisme, Médiathèque (Tarif D).

Le 07 mars à 14h30, Escape Game, Médiathèque.

Le 10 mars, Spectacles de Jean-Pierre Meurant (« *Viens sous la douche :* ») à 15h00 et Zidani (« *Mamie Georgette en mode stand-up* ») à 16h45, Salle des fêtes (Tarif A).

Le 23 mars à 20h30, Hommage à Charles Aznavour par Francis Welna, Auditorium (Tarif B).

Les 23 et 24 mars, Exposition « *Le monde animal* » des « Peintres Sculpteurs Amateurs de Sambre Avesnois », Salle Henri (entrée gratuite).

Le 29 mars à 17h30, Médi@Nice dictée, Auditorium (Gratuit).

Les 30 mars à 19h00 et 31 mars à 15h00, Spectacle musical live « *Once Upon @ Time, le conte de fée 2.0* » (à partir de 4 ans), Salle des fêtes.

Le 09 avril à 14h30, Atelier « *Art floral* » pour adultes animé par « *L'Atelier Floral* », Médiathèque (Tarif D).

Les 13 avril à 20h00 et 14 avril à 16h00, Théâtre Patoisant par la troupe théâtrale de l'Harmonie, Salle des fêtes.

Le 23 avril à 18h00, Spectacle de marionnettes « *Comme un livre* » par le Théâtre Mariska, Auditorium (Tarif C).

Le 24 avril à 14h30, Atelier créatif pour enfants, Médiathèque (Tarif D).

Le 27 avril à 20h00, Comédie théâtrale « *Chéri, faut qu'on parle !* » de Guillaume Renoult, Salle des fêtes (Tarif B).

Le 29 avril à 14h30, Atelier créatif « *Printemps* » par l'Office de Tourisme, Médiathèque (Tarif D).

« Il était une toute petite histoire »

Les 12 mars, 09 avril et 21 mai de 10h40 à 11h15, Bébés lecteurs 0-3 ans, Médiathèque (Gratuit, sur réservation).

Vignettes Stibus

Les 04/05/06 mars, 03/04/05 avril et 03/06/07 mai 2024, Distribution de 08h30 à 12h15, Mairie.

Cabinets infirmiers libéraux sur le secteur

Cabinet de Mme Marlier (06.21.66.23.52), de Mme Dupont (03.27.67.04.39) et de Mme Guerriero (06.70.12.68.19).

Cabinet de Mme Marechal (03.27.68.98.52), Mme Bazzo (06.74.17.67.13) et de M. Legrand (06.51.18.71.91).

Cabinet de Mme Daime (06.21.26.50.33) et de Mme Villette (06.10.54.75.73).

Cabinet de Mme Lobry (03.27.68.90.50) et de M. Gentille (03.27.68.90.50).

Cabinet de Mme Detrez (06.89.36.62.01), de Mme Damen (06.73.77.87.64) et de Mme Bourguelle (06.72.91.24.58).

Cabinet de M. Semaille (06.76.50.33.11).

Cabinet de Mme Dumser-Bila (06.95.99.07.55).



Le site Internet communal a un rôle prépondérant à jouer (les sites des mairies arrivent en troisième position des sites publics les plus visités) en permettant de valoriser la commune et ses actions mais également en simplifiant la relation des usagers avec l'administration. Flasher ce QR Code pour retrouver toute l'actualité et toute information utile sur la commune de Recquignies.

Retrouvez nous sur www.mairie-recquignies.fr